



Rapport annuel 2021

**Régime complémentaire de
retraite de l'Université Laval**



SOMMAIRE

Message du président	3
Administration du Régime	4
Performance des marchés et du RCRUL en 2021	5
Renseignements sur les gestionnaires de fonds	7
Options de placement	8
Données démographiques	10
Données financières	12
Structure de gouvernance	13
Services complémentaires	14

LE RCRUL EN BREF...

2021	VARIATION
166,4 M\$	(+17,0 M\$)
ACTIF NET DU RÉGIME¹	
2 013	(+63)
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANT.E.S	
82	(+14)
NOMBRE DE RETRAITÉ.E.S	
82 300 \$	(+7,2 %)
ACTIF MOYEN PAR PARTICIPANT.E	

Conception et rédaction

 **BUREAU
DE LA RETRAITE**

de l'Université Laval

Pavillon Maurice-Pollack

2305, rue de l'Université, bureau 3121

Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-3802

rcrul@bretraite.ulaval.ca

bretraite.ulaval.ca

	ACTIF \$	RENDEMENT NET 2021
FONDS CROISSANCE	124,6 M\$	10,4 %
FONDS CONSERVATEUR	40,9 M\$	2,8 %

1 L'actif net comprend les actifs des deux fonds et aussi d'autres éléments tels que l'encaisse.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom du Comité de retraite, le Rapport annuel 2021 de votre Régime de retraite. Tout au cours de l'année, vous recevez diverses informations personnelles sur l'évolution de vos droits (valeur mensuelle de votre compte, relevé annuel, bulletins d'information). Le Rapport annuel permet de vous renseigner sur l'évolution globale du RCRUL et de vous donner des informations détaillées sur les rendements des placements, l'évolution démographique et l'administration du Régime.

Nous avons dû continuer à côtoyer la COVID-19 et ses implications durant toute la dernière année. Mise à part une prestation de services en mode virtuelle, il n'y a pas eu d'implications directes sur l'administration du RCRUL. Toutes les demandes des participants ont été traitées dans les délais prescrits et le Comité de retraite a pu procéder à la révision complète de la Politique de placement.

Du côté des placements, la COVID aura, bien entendu, entretenue la volatilité des marchés. On s'attendait à une hausse des taux d'intérêt après les bas niveaux atteints au printemps 2020. Une hausse rapide s'est matérialisée au premier trimestre de 2021, générant ainsi des rendements négatifs sur les portefeuilles obligataires. Une obligation de 10 ans procure un rendement de 1,5 % au 31 décembre 2021 alors que ce rendement n'était que 0,7 % un an auparavant. Le niveau de 1,5 % demeure encore bas (surtout lorsque comparé à l'inflation) de sorte que d'autres hausses de taux sont escomptées dans les prochaines années.

Au début de l'année, il était prévisible que toutes les mesures gouvernementales allaient générer de l'inflation compte tenu des capitaux déployés et de la rareté de certains biens ou composantes. À la fin de 2021, l'inflation est à des niveaux atteints dans les années 1980. L'inflation n'a pas d'impact direct sur votre compte du RCRUL, mais elle réduit le pouvoir d'achat. Une portion des placements de la caisse de retraite, comme l'immobilier et l'infrastructure, offre une certaine protection contre l'inflation, car les revenus générés par ces créneaux sont indexés régulièrement en fonction de l'inflation.

Depuis la mise en place du Fonds conservateur en 2012, l'écart de performance entre les deux options n'aura jamais été aussi importante : le Fonds croissance termine 2021 avec une performance, avant prise en compte des frais de 11,0 % alors qu'elle n'est que de 3,3 % pour le Fonds conservateur. Les objectifs à long terme des deux fonds sont respectivement de 6,8 % et 3,4 %. On ne le rappellera jamais assez; l'horizon de placement d'un régime de retraite est à long terme et il ne faut pas réagir aux résultats passés pour modifier nos choix de placement. Ces choix doivent plutôt tenir compte de votre horizon de retraite et de votre niveau de tolérance au risque.

Le Comité a revu en 2021 la Politique de placement. Cet exercice est effectué périodiquement aux 3 à 5 ans et n'était donc pas une analyse tactique en fonction de la conjoncture. Les changements apportés visent à répondre davantage aux besoins des participants. L'option Cycle de vie demeure la directive par défaut, car elle permet de réduire progressivement le risque de votre portefeuille en fonction de votre âge.

En 2021, le RCRUL a passé le cap des 2 000 participants. C'est effectivement 2 013 personnes qui investissent une partie de leur épargne-retraite dans le Régime. Je voudrais remercier le personnel du Bureau de la retraite pour la qualité des services rendus à cette communauté. Le Comité de retraite est à même de constater la satisfaction des participants. Je remercie également mes collègues du Comité ainsi que tous les intervenants dans la structure de gouvernance des régimes de retraite à l'Université Laval pour leur implication.

Le président du Comité de retraite,

Nicolas Bouchard Martel



ADMINISTRATION DU RÉGIME

Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le RCRUL est administré par un Comité de retraite qui agit à titre de fiduciaire. Ce Comité est composé de membres désignés par les participant.e.s et les syndicats de même que de membres désignés par l'Université, dont un est un membre externe. Au 31 décembre 2021, la composition du Comité était la suivante :

Composition du Comité de retraite	
Membre	Désigné par
Catherine Arnautovitch	l'Université Laval
Hélène Bois	les participants non actifs
Nicolas Bouchard Martel	l'Université Laval
Caroline Cloutier	le SPRRUL
Mylène Custeau-Boisclair	l'Université Laval
Mario Duclos	le SEUL
Jean Grégoire	l'Université Laval
Jean-François Laverdière	les participants actifs
Hubert Lemire (membre externe)	l'Université Laval
Valérie Paquet*	les participants actifs
Nicolas Saucier	le SCCCUL
Pierre-Charles Tremblay*	les participants non actifs

*membre sans droit de vote

En 2021, le Comité de retraite a tenu six réunions. Le taux moyen d'assiduité des membres est de 93 % pour l'ensemble de l'année. À chaque rencontre régulière, le Comité fait un suivi de la performance des fonds et analyse les données démographiques du Régime. Parmi les mandats spéciaux de l'année 2021, il faut noter :

Travaux sur la Politique de placement

Il s'agit du principal mandat du Comité en 2021, outre le suivi régulier de l'administration du Régime. Deux réunions spéciales ont été dédiées à ce dossier. Les changements sont relativement importants, la répartition stratégique des deux fonds (croissance et conservateur) a été revue de même que la trajectoire du parcours Cycle de vie. Les caractéristiques fondamentales des deux options demeurent les mêmes, mais le Fonds croissance vise davantage la croissance alors que le Fonds conservateur augmente sa sécurité. Cela signifie qu'un.e participant.e qui était investi.e à 100 % dans le Fonds croissance avant le changement se retrouve avec une option légèrement plus risquée qu'auparavant.

Deux communications ont été faites envers les participant.e.s dont l'une plus ciblée pour les personnes n'ayant pas retenu l'option Cycle de vie et pour lesquelles la nouvelle Politique de placement impliquait une augmentation du risque de leur portefeuille. Ces participants étaient donc invités à revoir leur directive de placement. Il fut constaté en 2021 un nombre plus élevé de changements de directives. Un certain nombre découle des changements apportés à la Politique de placement.

Évaluation des risques

À l'automne, le Comité a procédé à une révision complète des risques liés à l'administration du RCRUL. Cet exercice est effectué périodiquement afin d'évaluer l'efficacité des contrôles et d'établir, s'il y a lieu, des priorités en vue de mitiger ces risques.

Les mécanismes de contrôle en place sont efficaces, mais le Comité doit maintenir une vigie sur l'émergence de certains risques comme ceux liés à la cybersécurité et à la protection des renseignements personnels.

PERFORMANCE DES MARCHÉS ET DU RCRUL EN 2021

L'environnement économique qui prévalait au début de l'année 2021 laissait présager de bons résultats sur les marchés boursiers pour l'année. Plusieurs secteurs n'avaient pas récupéré les pertes de l'année 2020 et le faible niveau des taux d'intérêt est favorable pour les entreprises. L'année est toutefois marquée par une hausse prononcée de l'inflation qui a atteint des niveaux que l'on n'avait pas connus dans les trente dernières années. Dans cette perspective, les banques centrales semblent vouloir anticiper la mise en œuvre de hausse des taux d'intérêt. La pandémie de Covid laisse aussi planer beaucoup d'incertitude et augmente la volatilité des marchés.

Les marchés boursiers des pays développés affichent des rendements qui sont, dans la plupart des cas, supérieurs à 20 %! L'indice des pays en émergence est toutefois dans une toute autre situation avec une performance légèrement négative. Ce créneau affiche une volatilité historique beaucoup plus élevée que les autres indices. La Chine et Taiwan représentent près de 50 % de cet indice. Il faut se rappeler qu'en 2020, la Chine avait été dans les premiers pays à se remettre de la pandémie.

Pour les titres obligataires, la majorité des indices sont en territoire négatif pour l'année 2021. La hausse des taux d'intérêt, principalement lors du premier trimestre de 2021, explique cette situation. Dans un contexte inflationniste, une hausse des taux est généralement anticipée. Au 31 décembre, les taux demeurent toutefois à un niveau historiquement bas, le taux d'intérêt d'une obligation de 10 ans étant d'environ 1,5 %.

Pour les placements alternatifs, plusieurs gestionnaires avaient pris des réserves à la fin 2020, les conséquences de la pandémie à plus long terme sur les investissements étant plus difficiles à évaluer. Cette situation s'est normalisée en 2021 et les perspectives sont plus favorables qu'elles ne l'étaient un an plus tôt.

De tels écarts de performance entre les actions et les obligations font en sorte que la différence de rendement entre le Fonds croissance et le Fonds conservateur est particulièrement importante en 2021. Le rendement du Fonds conservateur est fortement tributaire des marchés obligataires, car 65 % des fonds y sont investis. En 2021, le Fonds croissance obtient un résultat supérieur à l'objectif à long terme alors que c'est le cas inverse pour le Fonds conservateur.

FONDS ÉQUILIBRÉ - CROISSANCE	PERFORMANCE 2021					
	Nombre de fonds	Pondération au 31-12-2021	RCRUL	Indice de référence	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée (4 ans)
Actions canadiennes	1	5,3 %	24,9 %	25,0 %	-0,1 %	1,20 %
Actions mondiales - grande capitalisation	4	32,9 %	13,2 %	20,8 %	-7,6 %	-3,30 %
Actions mondiales - petite capitalisation	1	3,5 %	13,4 %	23,3 %	-9,9 %	11,70 %
Actions de pays émergents	1	5,2 %	-4,9 %	-3,4 %	-1,5 %	0,80 %
Obligations canadiennes	3	12,1 %	-1,0 %	-2,5 %	1,5 %	n/a
Dette privée	1	2,4 %	0,1 %	-1,4 %	1,5 %	0,70 %
Obligations de pays émergents	1	2,3 %	-0,1 %	-3,6 %	3,5 %	0,90 %
Immobilier	10	12,5 %	10,9 %	15,4 %	-4,5 %	3,70 %
Infrastructures	7	8,9 %	9,2 %	10,8 %	-1,6 %	1,60 %
Placements privés	15	13,3 %	44,5 %	20,8 %	23,7 %	10,15 %
Marché monétaire et couverture de devises ¹	1	1,6 %	-0,9 %	-0,9 %	0,0 %	0,0 %
		100 %	11,0 %	11,6 %	-0,6 %	

¹ Fonds créé en 2017 pour gérer le risque de devise.

PERFORMANCE DES MARCHÉS ET DU RCRUL EN 2021

FONDS ÉQUILBRÉ - CONSERVATEUR	Nombre de fonds	Pondération au 31-12-2021	PERFORMANCE 2021			
			RCRUL	Indice de référence	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée
Actions canadiennes	1	2,8 %	24,9 %	25,0 %	-0,1 %	1,20 %
Actions mondiales - grande capitalisation	4	16,7 %	13,2 %	20,8 %	-7,6 %	-3,30 %
Obligations	3	58,7 %	-1,6 %	-1,8 %	0,2 %	n/a
Dette privée	1	8,9 %	0,1 %	-1,4 %	1,5 %	0,70 %
Immobilier	10	4,6 %	10,9 %	15,4 %	-4,5 %	3,70 %
Infrastructures	7	7,3 %	9,2 %	10,8 %	-1,6 %	1,60 %
Marché monétaire et couverture de devises	1	1,0 %	-0,9 %	-0,9 %	0,0 %	0,0 %
		100 %	3,3 %	4,1 %	-0,8 %	



RENSEIGNEMENTS SUR LES GESTIONNAIRES DE FONDS

Chaque année, le Bureau de la retraite procède à des changements ou des ajouts aux fonds disponibles en fonction des besoins des comités de retraite ou à la suite des évaluations périodiques des gestionnaires.

Portefeuilles d'obligations : Aucun changement aux fonds disponibles.

Portefeuilles d'actions : Le portefeuille d'actions américaines à petite capitalisation a été remplacé par un portefeuille d'actions mondiales à petite capitalisation. L'objectif est d'élargir l'horizon de placement en laissant la discrétion au gestionnaire de trouver les meilleurs titres de ce créneau sans se limiter au marché américain. Le gestionnaire retenu pour ce portefeuille est Wasatch, une firme américaine spécialisée dans ce créneau.

Dans la composition du portefeuille d'actions mondiales – grande capitalisation, le gestionnaire de transition retenu en 2020 a été remplacé à la suite d'un processus de sélection. Deux gestionnaires ont été ajoutés soit Baillie Gifford (firme écossaise) et RBC Gestion mondiale d'actifs. RBC est aussi le gestionnaire du portefeuille d'actions des marchés émergents.

Portefeuilles de placements alternatifs : En immobilier, il fut convenu de se départir du placement à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le Bureau de la retraite a acquis dans les dernières années toute l'expertise nécessaire afin de déployer lui-même tous ses placements immobiliers. Des engagements ont été effectués dans un fonds américain de Carlyle.

En infrastructure, il fut convenu de liquider par anticipation la participation dans le fonds de UBS alors que le fonds du gestionnaire EQT a été ajouté.

Quant au portefeuille de placements privés, sa valeur marchande est maintenant de plus de 191 M\$ et comprend 14 sous-fonds. Il s'agit d'un portefeuille en construction depuis plusieurs années.

La liste complète des gestionnaires est disponible sur le site Web, dans la section **Placements**.



Investissement responsable

Depuis plus de 15 ans, la gestion des placements se fait dans un contexte d'investissement responsable. Pour ce faire, l'exercice de droit de vote aux assemblées d'actionnaires (pour les titres détenus) est déléguée à une firme spécialisée. Cette firme, Groupe Investissement responsable, gère donc les droits de vote en fonction d'une politique considérant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs ESG).

Par ailleurs, les facteurs ESG font partie des critères de sélection des gestionnaires de placement et un suivi périodique est fait avec les gestionnaires quant à l'intégration de ces facteurs dans leur processus d'investissement.

À la fin de 2021, les comités de retraite des régimes de l'Université Laval ont formé un groupe de travail en vue de réviser la Politique d'investissement responsable. Les changements climatiques et les facteurs ESG sont de plus en plus intégrés dans le processus d'investissement des caisses de retraite et les comités de retraite ont convenu d'actualiser leurs objectifs et actions à cet égard.

Le groupe de travail poursuivra ses travaux en 2022 et pourra par la suite émettre des recommandations à ce sujet aux comités de retraite.

OPTIONS DE PLACEMENT

Le RCRUL est constitué de deux fonds dans lesquels les participant.e.s peuvent répartir leur actif selon leur préférence. Le Fonds croissance est basé sur une allocation permettant, à long terme, de générer un rendement intéressant tout en conservant le risque à un niveau raisonnable. Le Fonds conservateur, comme son nom l'indique, vise davantage à réduire la volatilité et à préserver le capital. Cette sécurité se traduit toutefois par une espérance de rendement moindre. Les objectifs sont donc différents et il est important de considérer ces aspects lors du choix de l'allocation entre les deux options.

En 2021, la répartition stratégique des deux options a été révisée. Les deux options se sont distancées davantage, permettant ainsi d'offrir un spectre plus grand pour les participants.

L'option Cycle de vie permet une évolution graduelle des actifs investis d'un.e participant.e du Fonds croissance vers le Fonds conservateur, en fonction de son âge. La trajectoire du Cycle de vie a aussi été revue en 2021. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la section **Politique de placement** du site Web du Régime.

Votre relevé annuel indique l'option de placement sélectionnée et la répartition des actifs entre le Fonds croissance et le Fonds conservateur.

La révision de la Politique de placement a généré les changements suivants :

- ~ Fonds croissance : La portion obligatoire a été réduite de 10 % et cela a été redistribué dans les catégories de placements alternatifs.
- ~ Fonds conservateur : La portion obligatoire a été majorée de 5 % en réduisant de 2 % l'exposition aux portefeuilles d'actions et en réduisant de 3 % les placements alternatifs.
- ~ Cycle de vie : la trajectoire a été revue afin de tenir compte des changements aux deux options de base et pour prolonger le parcours afin de tenir compte des modalités de décaissement à la retraite.

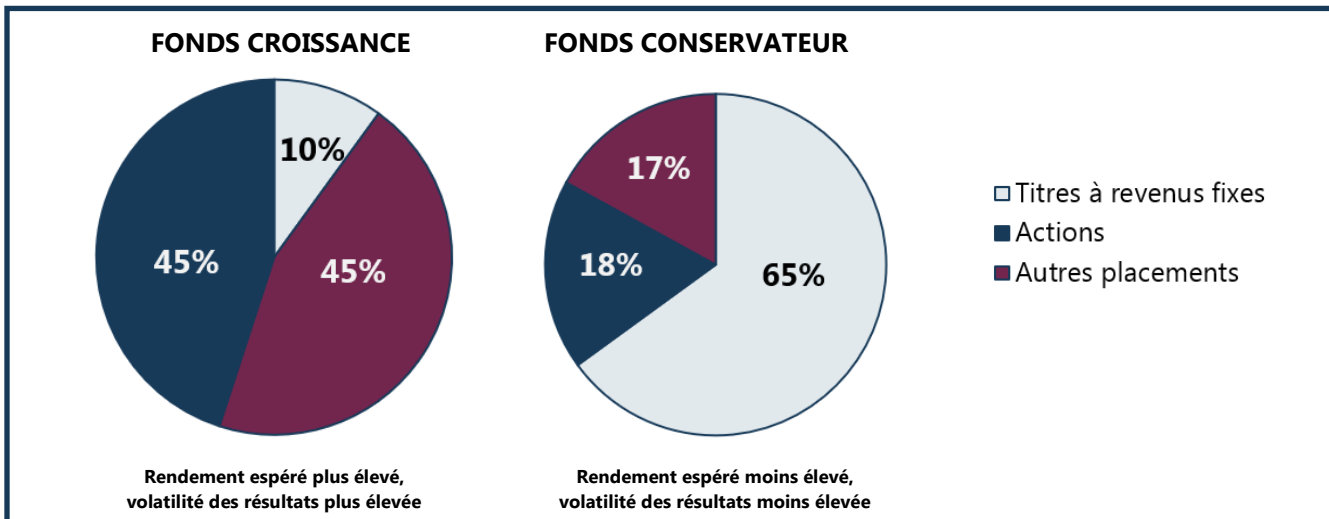
Paramètres de projections des deux fonds	Objectif de rendement brut à long terme	Volatilité (risque)
Fonds croissance	6,8 %	12,3 %
Fonds conservateur	3,4 %	5,0 %

Note: Les objectifs de rendements nets sont respectivement de 6,2 % et 2,9 %. L'écart de frais n'est pas le même pour les deux fonds en raison des produits financiers sous-jacents.



OPTIONS DE PLACEMENT

RÉPARTITION DE L'ACTIF (CIBLE)



Au 31 décembre 2021 :

	Fonds croissance	Fonds conservateur		Fonds croissance	Fonds conservateur
Obligations	20 %	65 %	Actions	45 %	18 %
Core Plus	10 %	7,7 %	Canadiennes	5 %	2,5 %
Dette privée ou Univers	2,5 %	23,2 %	Mondiale	30 %	15,5 %
Obligations - pays émergents	2,5 %	7,7 %	Américaines	4 %	0 %
Court terme	0,0 %	26,4 %	Pays émergents	6 %	0 %
			Autres placements	45 %	17 %
			Immobilier	10 %	5 %
			Infrastructures	20 %	12 %
			Placements privés	15 %	0 %

Options de placement choisies par les participant.e.s
(au 31 décembre 2021) :

Option Cycle de vie	73,5 %
Fonds croissance seulement	19,6 %
Fonds conservateur seulement	2,0 %
Choix personnalisé	4,9 %



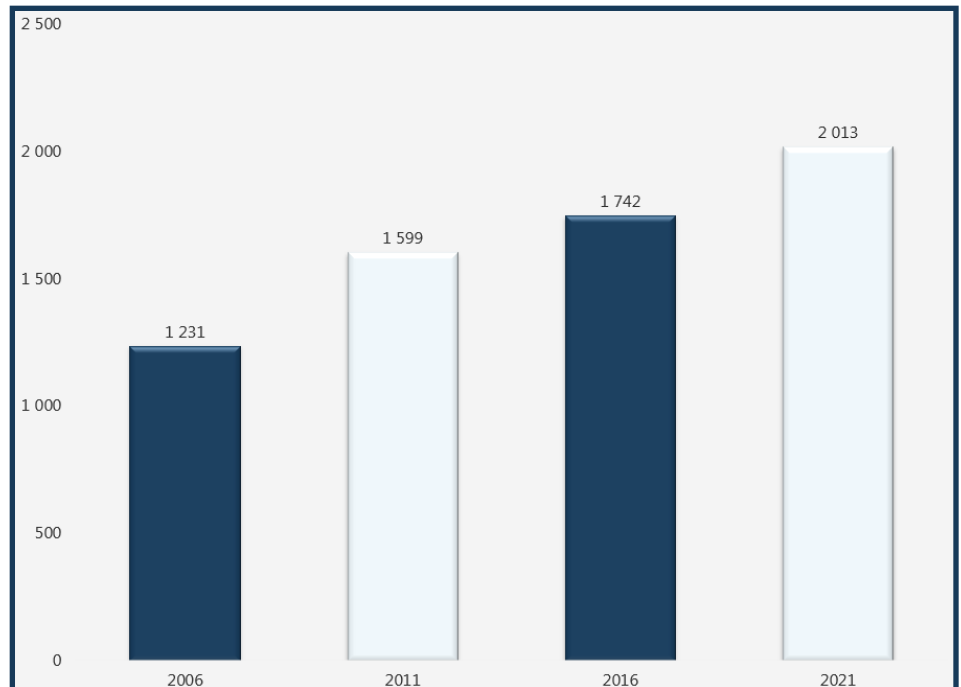
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S (au 31 décembre)

Le nombre de participant.e.s a progressé d'une soixantaine de personnes en 2021. Il y a donc maintenant plus de 2 000 personnes avec des droits dans le RCRUL dont plus de 80 reçoivent un revenu de retraite annuel du Régime. Il y a eu en 2021 environ 150 nouvelles adhésions et près d'une centaine de participant.e.s ont demandé le remboursement de leur compte ou ont procédé à un transfert vers un autre régime de retraite.

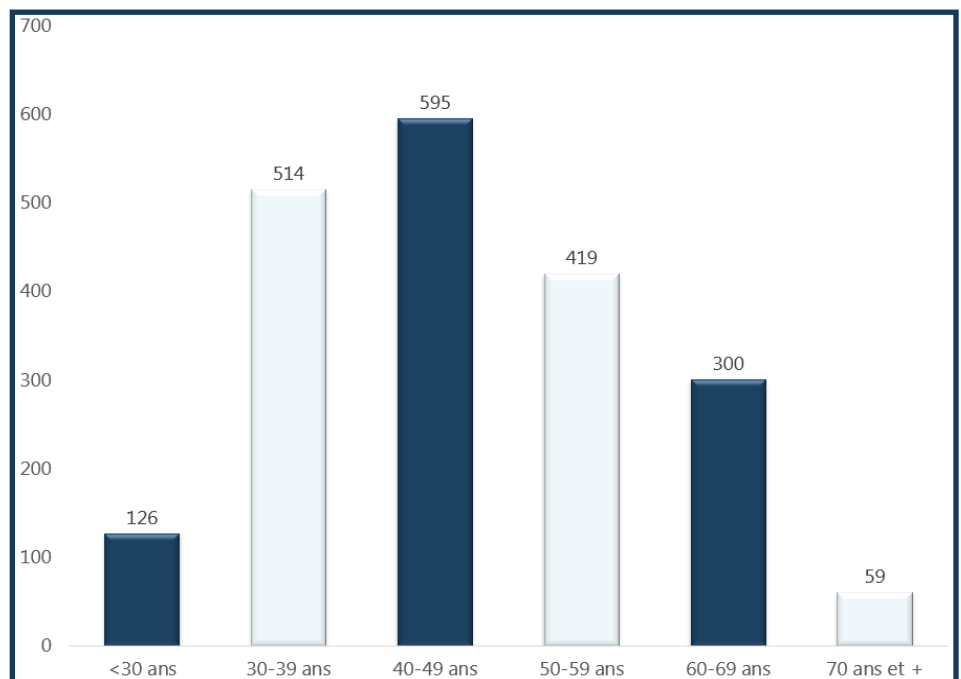
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre total de participants au RCRUL au cours des 15 dernières années.

Le nombre de participant.e.s continue de progresser. Les raisons qui expliquent cette hausse sont principalement le nombre de personnes admissibles à cotiser qui augmente et le fait que plus de personnes laissent leurs avoirs dans le Régime lors de leur fin de participation active. La possibilité d'avoir un revenu de retraite à même le RCRUL est aussi une explication d'une certaine rétention.



RÉPARTITION SELON L'ÂGE DES PARTICIPANT.E.S

Le graphique de droite illustre la répartition, selon l'âge, des participant.e.s du Régime au 31 décembre 2021.



DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Six catégories d'employé.e.s de l'Université peuvent contribuer au RCRUL de même que les employé.e.s de quatre organisations en lien avec l'Université. Le tableau ci-dessous fait état du nombre moyen de participant.e.s qui ont cotisé, par groupe, par période de paie au cours de l'année 2021.

RÉPARTITION DES PARTICIPANT.E.S ACTIFS PAR CATÉGORIES D'EMPLOI

Personnel de l'Université Laval	Nombre moyen ¹	%	Autres employeurs	Nombre moyen ¹	%
Chargés.e. de cours	321	39,5 %	Bureau de la retraite	19	2,3 %
Employé.e.s de soutien	71	8,7 %	Employé.e.s de l'APAPUL	4	0,5 %
Professeur.e.s	36	4,4 %	Employé.e.s du SPUL	5	0,6 %
Professionnel.le.s	5	0,6 %	Employé.e.s du SCCCUL	2	0,2 %
Professionnel.le.s de recherche	312	38,4 %			
Stagiaires postdoctoraux	37	4,6 %			

¹ Selon ceux qui ont cotisé en 2021.

Le tableau de droite illustre la distribution des demandes traitées par le Bureau de la retraite pour le RCRUL en 2021 avec le comparable de 2020. La demande de service est similaire pour les deux années. Les principales différences sont au niveau du traitement de la participation volontaire (lors de congés autorisés) ainsi que des versements de cotisations volontaires (transferts de REER).

DEMANDES TRAITÉES PAR LE BUREAU DE LA RETRAITE

	2021	2020
Décès	0	2
Départs	50	44
Estimations de revenus de retraite	27	38
Ententes de transfert	29	30
Adhésions	153	154
Participations volontaires	81	35
Partages entre conjoints	0	1
Relevés de droits	145	145
Retraites	62	68
Cotisations volontaires	34	55
Divers ¹	30	18
Total :	611	590

¹ Inclus : validations, projections, demandes diverses, application de rétro, ...

Cette distribution comprend les cotisations volontaires versées par certain.e.s participant.e.s.

Globalement, le compte moyen s'établit à 82 300 \$ au 31 décembre 2021, soit en hausse de 7 % par rapport à 2020.

Il est normal qu'une majorité des participant.e.s se retrouvent dans les trois premières strates compte tenu du nombre important de nouvelles adhésions dans les dernières années et que pour plusieurs, la période de participation active n'est que de quelques années.

DISTRIBUTION DE LA CAISSE SELON LA VALEUR DES COMPTES

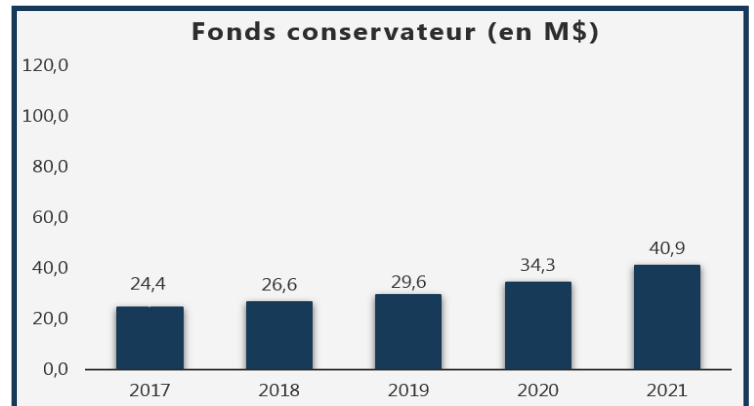
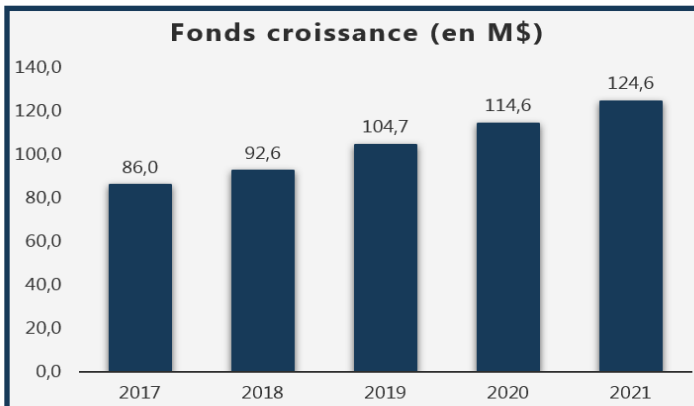
Valeur du compte	Nombre de participant.e.s	% des Participant.e.s	% de la caisse
inférieure à 10 000 \$	441	22 %	1 %
10 000 \$ à 25 000 \$	378	19 %	4 %
25 000 \$ à 50 000 \$	349	17 %	8 %
50 000 \$ à 75 000 \$	202	10 %	7 %
75 000 \$ à 100 000 \$	116	6 %	6 %
100 000 \$ à 150 000 \$	161	8 %	12 %
150 000 \$ à 200 000 \$	109	5 %	11 %
200 000 \$ à 250 000 \$	70	3 %	9 %
supérieure à 250 000 \$	187	9 %	41 %
Total	2 013	100 %	100 %

DONNÉES FINANCIÈRES

Les états financiers du RCRUL sont audités annuellement par un auditeur externe. À la suite d'un processus d'appel d'offres, il fut convenu de désigner le cabinet EY pour ce mandat pour les exercices 2021 à 2025. Les états financiers 2021 seront adoptés par le Comité de retraite plus tard au printemps 2022. Les informations de cette section visent à illustrer les principaux éléments qui expliquent l'évolution de l'actif du Régime.

PROGRESSION DES FONDS

En proportion, 75 % des fonds sont investis dans le Fonds croissance au 31 décembre 2021. Cette proportion est en légère baisse dans les dernières années, compte tenu des transferts annuels vers le Fonds conservateur générés par l'application du Cycle de vie. En 2021, plus de 5 M\$ ont ainsi été transférés au printemps lors de cet exercice.



COTISATIONS

Le graphique ci-dessous montre la répartition des cotisations en 2021 et le comparatif avec l'exercice financier précédent. En plus des cotisations régulières, les participant.e.s qui le désirent peuvent verser des cotisations volontaires. Ces montants proviennent habituellement d'autres véhicules d'épargne-retraite.

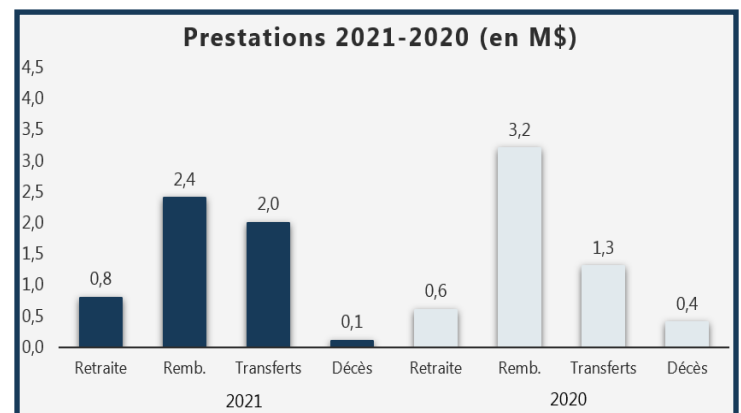
En 2021, les cotisations salariales et patronales sont en légère hausse par rapport à 2020. La hausse des salaires et du nombre de participant.e.s expliquent ces hausses.



PRESTATIONS

Le graphique ci-dessous montre la répartition des prestations en 2021 et le comparatif avec l'exercice financier précédent. Les prestations du RCRUL sont : les revenus de retraite, les remboursements de droits, les transferts vers d'autres régimes de retraite et les prestations de décès.

Globalement, les prestations totalisent 5,2 M\$ en 2021, soit un montant global similaire à celui de l'exercice précédent. Même si plusieurs participant.e.s décident de laisser leurs fonds dans le RCRUL à la retraite, les soldes des participant.e.s sont plus élevés de sorte que les prestations forfaitaires sont assez importantes.



DONNÉES FINANCIÈRES

COÛTS DE GESTION

Tel qu'illustré ci-dessous, les coûts de gestion du RCRUL se subdivisent en des frais liés aux placements (honoraires des gestionnaires, comptabilité des fonds, etc.) et en frais administratifs (gestion des dossiers des participants, droits annuels à Retraite Québec, secrétariat).

Les intérêts crédités sur les comptes des participant.e.s sont déterminés en fonction des taux de rendement nets. Le tableau ci-dessous illustre les ratios de frais pour l'année 2021.

En dollars, les frais de 2021 sont plus élevés que ceux de l'exercice précédent. Pour les frais liés aux placements, ceci est généralement le cas, car les gestionnaires appliquent une tarification exprimée en pourcentage de l'actif sous gestion. Ces frais sont toutefois beaucoup plus bas que ceux appliqués pour des produits financiers similaires par les institutions financières.

2021	Rendement brut	Frais liés aux placements	Frais d'administration	Frais totaux	Rendement net
Fonds croissance	11,0 %	0,4 %	0,2 %	0,6 %	10,4 %
Fonds conservateur	3,3 %	0,3 %	0,2 %	0,5 %	2,8 %

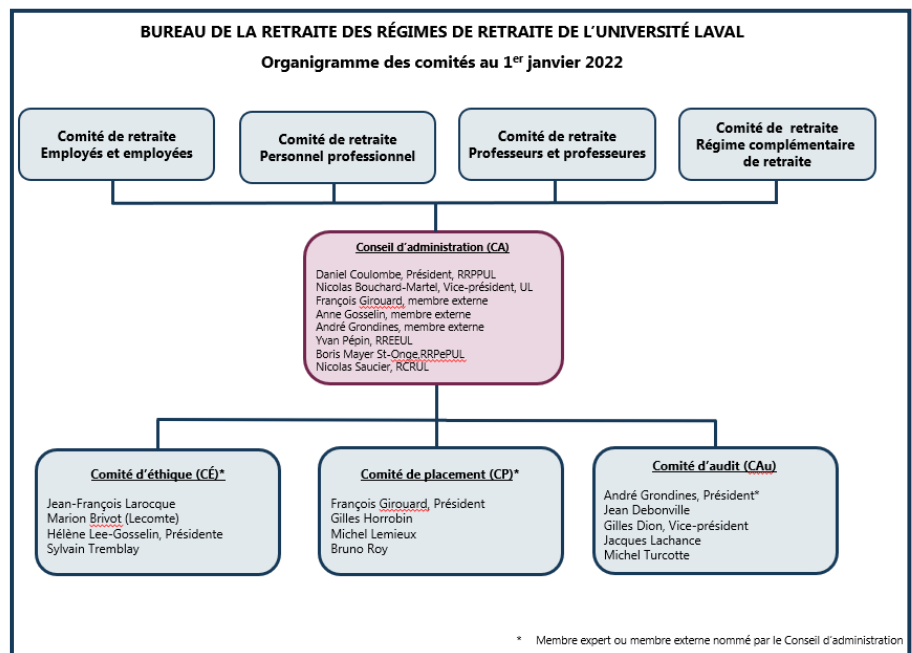
Les frais liés aux placements sont plus élevés dans le Fonds croissance en raison des frais liés aux placements alternatifs.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La structure de gouvernance est en place depuis avril 2020. En 2021, un changement a été apporté afin d'ajouter un membre à la composition du Conseil d'administration. Il s'agit du président du Comité de placement, ce qui ajoute un lien plus formel entre les deux entités.

Il n'y a pas de représentant des régimes de retraite au Comité de placement et au Comité d'éthique, car ces comités ne sont constitués que de membres externes. Au niveau du Comité de placement, les membres du CA peuvent toutefois assister aux rencontres.

Lors de chaque rencontre du Comité de retraite, un sommaire des travaux du CA et des autres comités est présenté.



Les représentants du RCRUL dans cette structure sont :

Conseil d'administration	M. Nicolas Saucier
Comité d'audit	M. Jean DeBonville

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

En plus d'être votre véhicule d'accumulation de votre épargne-retraite en lien avec votre emploi à l'Université Laval, le RCRUL vous permet d'optimiser davantage son utilisation en vous permettant d'y verser des cotisations volontaires ou en décidant, à la retraite, de continuer de profiter du régime au lieu de transférer votre compte. L'un des avantages est sans contredit le niveau des frais de gestion, ce qui permet, pour un niveau de risque de placement déterminé, d'augmenter à long terme vos revenus de retraite.

1. COTISATIONS VOLONTAIRES

Tout participant du Régime, qu'il soit actif ou non, peut verser des cotisations volontaires au RCRUL. Ces cotisations peuvent provenir d'un transfert d'un REER ou d'un CRI existant. Une fois ces montants transférés, ils sont comptabilisés dans un compte distinct des cotisations régulières et on peut en suivre l'évolution mensuelle sur *Mon dossier en ligne*.

Les avantages des cotisations volontaires sont nombreux : même rendement que les cotisations régulières, des frais moindres que les fonds mutuels et la possibilité d'intégrer le tout en vue de versement de revenus de retraite par le RCRUL.

Informez-vous des modalités de transfert auprès du Bureau de la retraite.

Quelques statistiques au 31 décembre 2021

- 155 participants ont un compte de cotisations volontaires;
- le montant moyen du compte de cotisations volontaires est de 52 756 \$;
- le montant global de cotisations volontaires excède 8,2 M\$, soit une augmentation de 1,0 M\$ en 2021.

2. PROJECTIONS DE REVENUS DE RETRAITE

Un service d'évaluation des décaissements possibles à la retraite est disponible depuis 2017. Il s'agit de transmettre une demande par courriel pour obtenir des estimations.

Les revenus de retraite versés par le RCRUL sont établis selon les mêmes paramètres que les décaissements d'épargne-retraite auprès d'institutions financières. Essentiellement, un retrait minimal et un retrait maximal sont établis en fonction de votre âge. C'est vous qui devez décider par la suite le niveau du revenu de retraite.

Les estimations fournies aux participants leur permettent d'évaluer à plus long terme l'évolution de leur compte en fonction de certains niveaux de décaissement.

Le tableau à la page suivante illustre les retraits admissibles à certains âges. Ceux-ci représentent un pourcentage de la valeur de votre compte au 31 décembre précédent. Par exemple, si votre compte totalisait 200 000 \$ au 31 décembre 2021 et que vous aviez 65 ans à cette date, le retrait annuel admissible en 2022 devrait se situer entre 8 000 \$ et 14 400 \$ (entre 4 % et 7,2 %). Le Bureau de la retraite vous verserait le revenu déterminé par vous-même et, l'année suivante, de nouveaux paramètres serviraient à établir le revenu de retraite. Ce n'est donc pas comme une rente de retraite où le montant versé est connu à l'avance et garanti pour le futur.



SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Illustration des décaissements du RCRUL en fonction de l'âge en pourcentage du solde du compte

Des règles particulières existent, comme la possibilité de décaisser davantage avant 65 ans ou d'utiliser l'âge du conjoint pour minimiser le montant du retrait. Le Bureau de la retraite est en mesure de vous accompagner dans votre planification.

Les décaissements annuels dépendront directement du solde de votre compte à votre retraite et des rendements que vous réaliserez dans le futur.

Âge	Minimum	Maximum
55 ans	2,86 %	6,4 %
60 ans	3,33 %	6,7 %
65 ans	4,00 %	7,2 %
70 ans	5,00 %	7,9 %
75 ans	5,82 %	9,1 %
80 ans	6,82 %	11,5 %
85 ans	8,51 %	16,0 %
90 ans	11,92 %	20,0 %

VOTRE DOSSIER EN LIGNE

Dans votre compte sécurisé, vous pouvez consulter l'évolution mensuelle de vos avoirs dans le RCRUL, de même que vos relevés annuels et toute autre correspondance personnalisée.

SITE WEB

Toutes les informations sur votre Régime de retraite à portée de main, dont :

- Information sur les placements;
- Formulaires;
- Modifications au Régime;
- Brochure explicative et tout autre document servant à l'administration.



